

Collectif antinucléaire de Vaucluse / CAN84
collectifantinucleaire84@hotmail.fr
06 60 76 04 03
www.coordination-antinucleaire-sudest.org

Communiqué de Presse du 21 novembre 2012

L'Eau dans le Vaucluse Le Collectif antinucléaire de Vaucluse/CAN84 tire la sonnette d'alarme

Une nouvelle fois le CAN84 vient d'interpeller tous les élus du département (maires, conseillers généraux, conseillers régionaux, députés, sénateurs) ainsi que les Préfets de Vaucluse et de région Paca. L'eau du robinet, les nappes phréatiques et de collecte de l'eau tels les canaux pour l'agriculture et les particuliers, les rivières et fleuves tels le Rhône et la Durance subissent chaque jour les rejets contaminants radioactifs des sites nucléaires. Une agression sanitaire est à l'œuvre qui entraîne une recrudescence des cancers et autres pathologies graves dans la population.. Le CAN84 tire la sonnette d'alarme avant le non-retour.

Ni politicien ni technique le problème du nucléaire est avant tout une question sanitaire et de santé publique. Personne ne peut dire que cela ne le concerne pas et surtout pas ceux qui ont en charge une fonction électorale et sont, de fait, garants de la santé publique.

Déjà par le passé, les citoyens regroupés dans le collectif antinucléaire ont écrit aux 151 maires du département et transmis les preuves de l'agression et des atteintes sanitaires. Ils ont aussi porté au Conseil Général en début d'année une pétition signée par plus de 7 000 vauclusiens et vauclusiennes. Pétition demandant l'arrêt des 4 réacteurs nucléaires du Tricastin, tous vétustes et dangereux, qui ont dépassé leur durée de vie de 30 ans mais que le lobby nucléaire continue de faire fonctionner. Le CAN84 a demandé aussi aux élus de prendre une résolution ou un vœu en faveur de cet arrêt et que les institutions publiques fassent réaliser une analyse complète et régulière de présence de radioactivité de tous les cours d'eau, points de captage et lieux de distribution publique de l'eau en Vaucluse.

Les incidents nucléaires du Tricastin en été 2008 (20kg d'uranium rejetés dans les rivières de la Gaffière et de l'Auzon), la découverte de tritium radioactif dans l'eau du robinet à Carpentras et à Mornas, les 250 incidents nucléaires en vallée Rhône-Durance au cours de l'année 2010, l'accident mortel de la Centraco-Socodei en septembre 2011, les incidents nucléaires sur les sites de Cadarache, de Tricastin et de Marcoule - pour ne citer qu'eux- en 2012 démontrent qu'il ne peut exister de nucléaire sécurisé. L'ASN le confirme en déclarant aussi « on ne peut exclure un accident nucléaire majeur en France » et exige des mises en protection des installations nucléaires contre les inondations et les séismes... impossibles à réaliser techniquement et financièrement insupportables.

Aujourd'hui comme hier le CAN84 ne désarme pas. Il exige des élus et représentant de l'Etat le respect de la réglementation et de la législation et notamment celui de l'article 5 de la Charte de l'environnement inscrite en 2005 dans la Constitution Française et portant application du principe de précaution. Avant le non-retour.

PJ : lettres aux élus et aux Préfets